



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Répercussions de la guerre commerciale sur la viticulture

Question au Gouvernement n° 586

### Texte de la question

#### RÉPERCUSSIONS DE LA GUERRE COMMERCIALE SUR LA VITICULTURE

**Mme la présidente** . La parole est à M. Daniel Labaronne.

**M. Daniel Labaronne** . Demain à midi, heure de Washington, une taxe de 20 % sur les vins et spiritueux français entrera en vigueur aux États-Unis. Viticulteurs, négociants : toute une filière est prise en otage dans un affrontement commercial aussi brutal qu'injuste.

Dans ma circonscription de Touraine, cette terre que Balzac décrivait comme celle où « les sept vallées ruissellent d'eau et de vin », les producteurs des appellations Montlouis-sur-Loire, Vouvray, Touraine-Amboise, Touraine-Chenonceaux, les négociants, et même les fabricants de fûts pour le cognac et l'armagnac seront directement touchés.

À l'échelle nationale, les États-Unis représentent le premier marché à l'exportation pour la filière : 2,4 milliards d'euros pour le vin et 1,5 milliard pour les spiritueux. Jusqu'ici, nos vins étaient faiblement taxés, et nos spiritueux exemptés. Cette nouvelle taxe, évaluée à 800 millions d'euros, constitue donc un choc frontal ; c'est un coup porté à la compétitivité de toute une filière d'excellence.

Notre viticulture souffre déjà du dérèglement climatique, des évolutions de la consommation et des aléas économiques ; elle ne peut encaisser un choc douanier en plus. Il y a urgence. Urgence à sortir nos vins et spiritueux de cette spirale commerciale absurde et destructrice. Urgence à lancer un plan de soutien ciblé. Urgence à défendre avec fermeté notre souveraineté agricole et commerciale.

Madame la ministre de l'agriculture, quelle action le gouvernement compte-t-il engager pour soustraire nos vins et nos spiritueux à cette guerre commerciale ? Quelles mesures de soutien seront prises pour permettre à nos viticulteurs de faire face à cette nouvelle épreuve ? Quelles garanties la France peut-elle offrir aux acteurs de la filière pour assurer, dans la durée, la défense de notre souveraineté agricole face aux pressions d'un partenaire essentiel et imprévisible ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

**Mme Annie Genevard, ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire** . Ces nouvelles taxes américaines sur la filière des vins et des spiritueux sont un choc d'une brutalité immense. Cette décision unilatérale est infondée et elle menace nos producteurs, qui sont déjà très fragilisés par un contexte économique qui, vous le savez, n'est pas favorable.

Je voudrais vous assurer de la pleine mobilisation du gouvernement, qui a pour boussole la protection de nos

filières. La première protection, c'est d'abord une réponse à l'échelle de l'Union européenne, car notre continent réunit 450 millions de consommateurs : c'est un marché immense, un levier économique majeur, qui nous donne beaucoup de force.

Sachez par ailleurs que j'ai réuni hier les représentants des différentes filières concernées par ces augmentations de tarifs douaniers et que nous allons travailler ensemble pour conjurer ces risques. Je leur ai demandé de me faire des propositions et nous avons déjà examiné plusieurs pistes. La première, c'est qu'il faut faire preuve de fermeté dans le rapport de force, mais que cela n'exclut pas la diplomatie, car chacun souhaite aller vers une désescalade. La guerre commerciale, comme chacun sait, ne fait que des perdants.

La deuxième piste, et c'est un point fondamental à mes yeux, c'est que l'agriculture ne doit pas être la variable d'ajustement de la riposte douanière. Autrement dit, il faut veiller, au moment de choisir les produits américains qui seront taxés, à ne pas entrer dans une forme d'escalade. Le bourbon est un bon exemple et je me réjouis, de ce point de vue, de son exclusion du premier train de contre-mesures. Beaucoup de filières... *(Le temps de parole étant écoulé, Mme la présidente coupe le micro de l'oratrice.)*

**Mme la présidente** . Madame la ministre, votre temps de parole est largement écoulé.

**M. Pierre Cordier** . Vous n'êtes pas très tolérante avec les DR, madame la présidente !

**Mme la présidente** . J'ai laissé à Mme la ministre dix secondes de plus : c'est la tolérance classique.

La parole est à M. Daniel Labaronne.

**M. Daniel Labaronne** . Les vins et les spiritueux français ont besoin de tout le soutien du gouvernement.

## Données clés

**Auteur** : [M. Daniel Labaronne](#)

**Circonscription** : Indre-et-Loire (2<sup>e</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 586

**Rubrique** : Commerce extérieur

**Ministère interrogé** : Agriculture, souveraineté alimentaire

**Ministère attributaire** : Agriculture, souveraineté alimentaire

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 9 avril 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 avril 2025